

CINOV : UNE FÉDÉRATION QUI DÉFEND ET INFORME

Co-vice-président Nouvelle-Aquitaine de la fédération CINOV, François Bray nous parle de cette organisation patronale et des enjeux des métiers concernés.



François Bray, co-vice-président Nouvelle-Aquitaine de la fédération CINOV

Qu'est-ce que la fédération CINOV ?

CINOV est la fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Cette organisation patronale, qui appartient à la branche professionnelle des Bureaux d'études techniques ingénieurs conseils regroupe, au plan national, 10 syndicats et 15 régions. Elle est une interlocutrice privilégiée des collectivités locales, des organismes publics ou associatifs et des ministères de tutelle. En région Nouvelle-Aquitaine, 106 entreprises adhèrent. La plupart compte moins de 10 salariés.

Pourquoi avez-vous choisi de vous investir jusqu'au poste que vous occupez actuellement ?

Nous sommes dans des métiers où l'idée de nous regrouper pour défendre notre intérêt n'est pas forcément un réflexe. J'en suis un parfait exemple puisque j'ai adhéré le jour où j'ai eu un problème de concurrence avec la maîtrise d'œuvre publique. C'est à ce moment-là que j'ai appris que CINOV avait créé un groupe de travail précisément sur le sujet du lien entre l'ingénierie publique et de l'ingénierie privée. Au

fil du temps, j'ai compris que la fédération pouvait énormément apporter à chacun des entrepreneurs de nos métiers.

Concrètement, qu'est-ce que CINOV apporte à ses adhérents ?

Les entreprises adhérentes bénéficient d'outils et d'informations précises pour se défendre, pour être informées sur les marchés, pour progresser sur le plan technologique, pour être soutenues sur le plan juridique, pour tisser des liens liés au business, pour bénéficier de formations, pour avoir un accès facilité à des assurances adaptées à nos métiers et à nos besoins spécifiques (affacturation, conciergerie, achats groupés). In fine, l'idée est de proposer des services efficaces qui allègent l'esprit de l'entrepreneur. Il peut ainsi se concentrer sur son cœur de métier.

Comment vous y prenez-vous pour défendre vos métiers face aux donneurs d'ordre ?

La fédération CINOV va au contact des pouvoirs publics pour défendre nos savoir-faire mais aussi pour informer les élus sur nos métiers. Car, quand les décideurs nationaux parlent de « mettre de l'ingénierie dans les territoires ruraux », nous avons parfois l'impression qu'ils oublient que l'ingénierie regroupe énormément de domaines. Au fond, je crois qu'ils comprennent mal le rôle bénéfique que l'on peut leur rendre dans une collaboration positive. La première chose est de les informer sur les complémentarités entre ingénieries publique et privée, pour éviter une concurrence qui ne sert les intérêts de personne.

Parce qu'ingénierie privée et ingénierie publique sont en concurrence ?

Aussi aberrant que ça puisse paraître, il n'est pas rare qu'elles le soient. Il est pour-

tant urgent que nous puissions travailler ensemble. L'ingénierie publique doit avoir un rôle de conseils auprès des collectivités publiques, pour préparer les projets, pour faire de l'aide à la décision, pour expliquer quels sont les financements accessibles, et pour préparer les documents permettant d'obtenir ces financements ; en fin de compte de l'ingénierie financière. Ensuite, l'ingénierie privée doit prendre le relais pour mettre en œuvre les projets en tant que tels.

Pourquoi avez-vous besoin de rappeler ce qui, de prime abord, peut sembler évident ?

Parce que la situation actuelle est très confuse. Sans doute est-ce une conséquence de la disparition des services de l'Etat dédiés à l'ingénierie. Il y a quelques années, on trouvait encore, dans l'administration, des personnes formées, rigoureuses, capables de concevoir des dossiers en se projetant sur les 10 ans à venir. Ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui. Nous sommes dans un pays où, par exemple, la loi NOTRE a changé beaucoup de chose notamment sur les transferts de compétences aux nouvelles intercommunalités. Il faut vraiment une remise en question.

On sent de l'amertume dans vos propos. Gardez-vous l'espoir que votre message soit entendu ?

Heureusement, oui. Localement, notre travail paye. Nous avons énormément échangé, depuis des années, avec les représentants de l'Etat et des collectivités. Le travail se poursuit mais nous sentons déjà une vraie amélioration. Au niveau du Conseil départemental par exemple, l'ingénierie publique a compris qu'elle était son rôle et qu'elle était le nôtre. Je reste confiant pour l'avenir.



MOTEUR D'AVENIR

Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'ingénierie et du Numérique

CINOV, Région Nouvelle Aquitaine
75 Rue Chevalier, 33000 Bordeaux

Service Régions CINOV

Tél: +33 (0) 1 44 30 81 58

 nouvelleaquitaine@cinov.fr

 @CINOVNAquitaine

 <https://www.facebook.com/cinovnouvelleaquitaine>